

L'ESPACE INFO HABITAT EST OUVERT

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h.



SUR PLACE

Avant de vous déplacer, il est préférable de prendre contact par téléphone pour connaître les pièces nécessaires à votre dossier et convenir, si nécessaire, d'un rendez-vous.



À DISTANCE



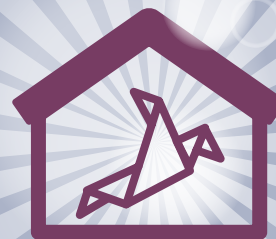
Au téléphone, les conseillers sont disponibles sur les heures d'ouverture de l'Espace Info Habitat au numéro Vert

0 800 100 601 Service & appel gratuits



Le site web **www.lorient-agglo.fr** vous permettra d'accéder à la plateforme de l'Espace Info Habitat.

Miquette et illustration : ©iStock / Crédits photo : ©iStock



DES SOLUTIONS POUR RESTER à son domicile EN TOUTE

AUTONOMIE



SERVICE GRATUIT

**ESPACE
INFO
HABITAT**

PLUS D'INFOS SUR

www.lorient-agglo.fr

LORIENT
AGGLOMÉRATION

LORIENT
ANCIEN

adil
du Morbihan

ALOEN
Agglomération
de l'Orléanais



Les conseillers de l'Espace Info Habitat vous accompagnent tout au long de votre projet et vous proposent :

- ▶ **l'évaluation technique** de votre logement,
- ▶ la définition d'**un projet d'aménagement**,
- ▶ la mise en relation avec **des artisans référencés** si vous le souhaitez,
- ▶ **l'analyse des devis**,
- ▶ la recherche de financement (subventions, prêts...).

POUR VOUS AIDER À FINANCER VOS PROJETS, DES AIDES EXISTENT !

L'Anah, Lorient Agglomération, le Conseil départemental, les caisses de retraite, la Maison de l'autonomie, le crédit d'impôt : au total, **les aides peuvent représenter 20 à 80% du montant des travaux** (selon ressources et projet).



QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Tout projet d'aménagement (salle de bain, monte-escalier, accès extérieurs...) permettant d'adapter le logement aux besoins d'une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

POUR QUI ?

Les propriétaires-occupants de Lorient Agglomération en situation de handicap et les personnes âgées en perte d'autonomie.



Appelez-nous pour prendre un rendez-vous et parler de votre projet.

NOTES

Blank area for notes with horizontal dashed lines.